

**PRAMEX 40 MFG CONCENTRÉ
POUR LA FABRICATION SEULEMENT
POUR LA FORMULATION D'INSECTICIDES SEULEMENT**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:

Perméthrine.....40.00%

Pramex est une marque déposée de la McLaughlin Gormley King Company

N° D'HOMOLOGATION 21905 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

IRRITANT POUR LES YEUX

DANGER



POISON

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Cause l'irritation des yeux. Peut être nocif si avalé ou inhalé. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir utilisé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

Ce produit est toxique pour les poissons. Garder hors des lacs, des cours d'eau et des étangs. Éviter de contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des résidus.



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

CONTENU NET: 29.5 mL – 208L

Valent Canada Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph, Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un produit homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'en quête d'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des hydrocarbures aromatiques de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE

Conserver le produit dans son contenant d'origine lors de l'entreposage. Le produit doit être entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé; tenir loin des semences, de la nourriture destinée aux animaux, des engrais ou de tout autre pesticide. Tenir loin du feu, des flammes découvertes ou de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION

Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale en vigueur. Pour toute information concernant l'élimination des produits non utilisés, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant. S'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant lors de déversements accidentels ou du nettoyage de déversements.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale, pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé lors de l'utilisation de ce produit, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le **1-888-740-8712**.

Avis à l'utilisateur: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.